



COMMUNIQUÉ DE PRESSE CONJOINT

Luxembourg, le 10 avril 2019

Plan d'investissement pour l'Europe : 20 millions d'EUR en faveur de PME innovantes au Luxembourg par l'intermédiaire du FEI et de la BIL

- **Le Fonds européen d'investissement (FEI) et la Banque Internationale à Luxembourg (BIL) étoffent leur accord relatif au volet « Garanties pour les PME » du dispositif InnovFin : 20 millions d'EUR disponibles pour les PME et les ETI innovantes.**
- **Cette opération est soutenue par le Fonds européen pour les investissements stratégiques (FEIS), qui relève du Plan d'investissement pour l'Europe ou « plan Juncker ».**
- **L'accord a été signé par voie électronique, une première pour les deux parties.**

Le renforcement de l'accord InnovFin liant le FEI et la BIL permettra d'accroître l'accès aux financements pour les PME et les petites ETI luxembourgeoises qui misent sur l'innovation. L'opération bénéficie du soutien du Fonds européen pour les investissements stratégiques (FEIS), l'élément central du [Plan d'investissement pour l'Europe](#).

L'accord de garantie initial, signé en 2015, a été doté de 10 millions d'EUR supplémentaires pour permettre à la BIL d'injecter deux fois ce montant dans son activité de prêt en faveur des entreprises innovantes au Luxembourg. Cette augmentation signifie que la garantie du FEI couvrira un portefeuille de prêts de la BIL représentant jusqu'à 80 millions d'EUR au total à destination de plus d'une centaine d'entreprises.

*« Le renouvellement de notre accord avec le FEI démontre la pertinence de l'initiative InnovFin et notre capacité à détecter et à soutenir les entreprises innovantes au Luxembourg. Qu'il s'agisse d'aider des jeunes pousses à prendre leur envol ou de financer des projets innovants portés par des PME bien établies, la BIL s'est solidement imposée en tant qu'allié majeur de l'écosystème de l'innovation florissant au Grand-Duché de Luxembourg. Nous sommes fiers d'ouvrir un nouveau chapitre de cette histoire à succès qui encouragera l'économie locale à innover et à croître davantage », a déclaré **Marcel Leyers**, Chief of Corporate and Institutional Banking à la BIL, dont il deviendra le CEO à partir du 1^{er} mai de cette année.*

Carlos Moedas, commissaire européen chargé de la recherche, de la science et de l'innovation, a déclaré : *« Il s'agit d'une très bonne nouvelle et d'une nouvelle illustration de l'application concrète du plan Juncker, qui se traduit par un nouvel apport de financements pour les petites et moyennes entreprises luxembourgeoises, soit exactement ce dont elles ont souvent besoin pour lancer de nouveaux produits, intégrer des processus innovants, créer des emplois et se déployer au-delà de leur marché local. »*

Pier Luigi Gilibert, directeur général du FEI, a ajouté : *« L'élargissement de l'accès aux financements demeure un enjeu crucial à travers l'Europe, y compris au Luxembourg. Grâce à l'accord élargi conclu avec le FEI, la BIL continuera à proposer des financements plus favorables aux PME et aux petites ETI innovantes, ce que ne manquera pas d'apprécier le marché, j'en suis persuadé. Le dispositif InnovFin et le Plan d'investissement pour l'Europe confirment leur rôle déterminant pour offrir des perspectives aux petites entreprises. »*

Informations générales

Le **Fonds européen d'investissement (FEI)** fait partie du Groupe Banque européenne d'investissement. Sa mission première est de soutenir les microentreprises et les PME européennes en les aidant à accéder aux financements. Le FEI conçoit et déploie des instruments de capital-risque, de capital de croissance, de garantie et de microfinance destinés spécifiquement à ce segment du marché. Par son action, le FEI favorise la réalisation des objectifs de l'UE en faveur de l'innovation, de la recherche-développement, de l'esprit d'entreprise, de la croissance et de l'emploi.

Fondée en 1856, la **Banque Internationale à Luxembourg (BIL)** est la plus ancienne banque universelle du Grand-Duché de Luxembourg. Elle a toujours joué un rôle actif lors des principales étapes du développement de l'économie luxembourgeoise. À la fois banque de détail, banque privée et banque des entreprises, elle opère également sur les marchés financiers. Forte d'un effectif de plus

de 2 000 collaborateurs, la BIL est présente sur les places financières au Luxembourg, en Suisse (depuis 1984), au Danemark (depuis 2000) et au Moyen-Orient (depuis 2005).

En juillet 2015, la BIL a conclu avec le FEI un accord InnovFin qui portait sur une garantie totale de 30 millions d'EUR couvrant un portefeuille de prêts de 60 millions d'EUR en faveur des PME et des petites ETI. Compte tenu de la demande du marché, la dotation supplémentaire de 10 millions d'EUR au titre d'InnovFin portera le montant total de la garantie à 40 millions d'EUR, ce qui permettra à la BIL de couvrir un portefeuille de prêts de 80 millions d'EUR pour les entreprises luxembourgeoises.

Le [Plan d'investissement pour l'Europe](#), également appelé « plan Juncker », est l'une des priorités absolues de la Commission européenne. Il vise essentiellement à dynamiser les investissements pour créer des emplois et de la croissance en rationalisant davantage l'utilisation des ressources financières nouvelles et existantes, en levant les obstacles à l'investissement et en apportant de la visibilité et une assistance technique aux projets d'investissement.

Élément central du « plan Juncker », le Fonds européen pour les investissements stratégiques (FEIS) fournit des garanties couvrant les premières pertes, ce qui permet à la BEI d'investir dans davantage de projets, souvent plus risqués. Le FEIS a déjà généré des résultats tangibles. Les [projets et accords](#) qui ont été approuvés pour un financement au titre du FEIS devraient permettre de mobiliser près de 390 milliards d'EUR d'investissements et de soutenir 929 000 PME dans les 28 États membres. Pour plus d'informations sur les résultats du Plan d'investissement pour l'Europe, cliquez [ici](#).

Le volet « [Garanties pour les PME](#) » du dispositif InnovFin relève de l'initiative « InnovFin – Financement européen de l'innovation », lancée au titre d'Horizon 2020, le programme-cadre de recherche et innovation de l'Union européenne, et permet l'octroi de garanties et de contre-garanties couvrant des emprunts de 25 000 EUR à 7,5 millions d'EUR afin de faciliter l'accès aux financements pour des PME et des petites ETI (jusqu'à 499 employés) innovantes. Il est géré par le FEI et mis en œuvre par des intermédiaires financiers (des banques et d'autres institutions financières) dans les États membres de l'UE et les pays associés. Dans ce contexte, les intermédiaires financiers bénéficient d'une garantie de l'UE et du FEI couvrant une partie de leurs pertes sur les emprunts relevant du dispositif InnovFin.

Contacts pour la presse

FEI : Tim Smit, +352 691 286423, t.smit@eib.org

BIL : Vincent Pelletier, +352 4590-5046, vincent.pelletier@bil.com

Commission européenne : Sophie Dupin de Saint-Cyr, +32 460 76 43 07, sophie.dupin-de-saint-cyr@ec.europa.eu